



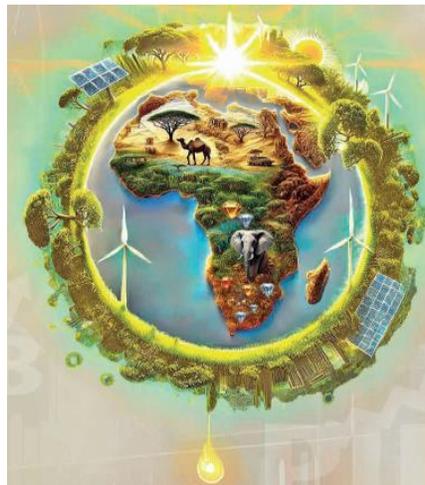
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

SOMMET DES CHEFS D'ETAT DU C-16

« *Mesurer la richesse verte des nations : Capital naturel et productivité économique en Afrique* »

Baku, Novembre 2024

Note d'entretien du Président



NOTE PAYS POUR LE CAMEROUN

REGION AFRIQUE CENTRALE (RDGC)

DEPARTEMENT DES ECONOMIES PAYS (ECCE)

Préparée par :	Ameth Saloum NDIAYE, Economiste pays principal, ECCE.1/COCM Mohamed COULIBALY, Chargé de programme pays principal, COCM Godwill KAN TANGE, Economiste pays supérieur, ECCE.1/COCM
Révisée par :	Hervé LOHOUES, Chef de division p.i. & <i>Lead Economist</i> , ECCE.2/RDGS Mamadou TANGARA, Chef de division des opérations, RDGC.4
Approuvée par :	Serge N'GUESSAN, Directeur Général, RDGC Désiré VENCATACHLLUM, Directeur principal, ECCE
Mise à jour	10 octobre 2024



NOTE D'ENTRETIEN DU PRESIDENT – CAMEROUN

Sommet des Chefs d'Etat du C-16, Baku, Novembre 2024

Chef de la délégation : S.E. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun

Messages clés

- **Le DSP 2023-2028 a été approuvé le 13 juillet 2024, avec pour objectif principal la transformation structurelle pour une croissance forte, inclusive et durable.** Il repose sur deux domaines prioritaires consistant à développer les infrastructures pour la promotion du secteur agro-industriel et à renforcer le développement des compétences et la gouvernance. Les secteurs de concentration du DSP sont l'agro-industrie, le transport, le développement des compétences, et la gouvernance économique.
- **Au 15 septembre 2024, le portefeuille actif de la Banque comptait 23 projets, totalisant 1 821,7 millions d'UC (2 453,1 millions d'USD).** Les opérations nationales représentent 80% du portefeuille (dont 8,8% pour le secteur privé), contre 20% pour les opérations régionales. Les projets sont financés par des instruments de prêts (95,8%), une garantie (3,2%) et des dons (1%). Le portefeuille est dominé par le transport (57,7%) suivi de l'énergie (22,4%) et de l'agriculture (10,7%). Le guichet BAD finance les projets à hauteur de 1 579,5 millions d'UC (86,7%).
- **Les autorités ont alloué 350 millions de FCFA (590 000 USD) le 13 septembre 2024 pour fournir une assistance d'urgence aux personnes affectées par les inondations meurtrières dans l'Extrême-Nord du Cameroun.** Pour compléter ces efforts nationaux dont les ressources disponibles sont loin en deçà des besoins urgents des populations affectées par ce désastre, le Programme alimentaire mondial (PAM) a appelé à un appui international coordonné afin de fournir une assistance alimentaire immédiate à 200 000 personnes pour 3 mois. Dans ce cadre, la Banque collabore avec le PAM pour soumettre une requête de financement (don de 1 million d'USD), à travers son instrument *Special Relief Fund* (SRF).
- **Après la décélération de la croissance en 2023, les perspectives économiques sont favorables.** Le taux de croissance du PIB réel a baissé, passant de 3,6 % en 2022 à 3,3 % en 2023, du fait des perturbations de l'offre en énergie électrique couplées à la contraction de la production pétrolière. La croissance devrait augmenter à 4,1 % en 2024 et 4,4 % en 2025, en lien avec le raffermissement de la demande intérieure (investissements en infrastructures routières et énergétiques). Cependant, les conflits au Nord-Ouest et au Sud-Ouest, l'insécurité dans l'Extrême-Nord, et la guerre au Moyen Orient constituent des risques.
- **La valeur du capital naturel du Cameroun a plus que doublé au cours des deux dernières décennies, passant de 74,9 milliards d'USD en 1995 à 150,5 milliards en 2018.** Le capital naturel du Cameroun est principalement composé de ressources renouvelables dont la valeur est estimée à 141,7 milliards d'USD en 2018, représentant 94,2% de la valeur totale du capital naturel, contre 5,8% pour les ressources non renouvelables. Les autorités considèrent le capital naturel parmi les sources de financement du nouveau Cadre national de financement intégré, avec pour ambition d'accroître les recettes de rentes issues du secteur extractif et forestier, et elles sont préoccupées par la hausse de la déforestation (dont le taux annuel est passé de 0,1 % en 2008 à 0,6 % en 2020 alors que le taux de reboisement stagne à 0,1 %). Ainsi, les Autorités ont adopté de récentes réformes et décisions, dont, entre autres, la promulgation de la Loi n° 2024/008 du 24 juillet 2024 portant régime des forêts et de la faune, et l'adoption du Code minier.
- **Les autorités tardent à procéder à la signature de l'appui budgétaire sectoriel pour l'énergie approuvé depuis 2023 par le Conseil d'Administration de la Banque.** Un préavis d'annulation de cet appui budgétaire sectoriel a été transmis au Gouvernement, ce qui compromettra la programmation d'un nouvel appui budgétaire global en 2025, alors que le Cameroun est confronté à un risque élevé de surendettement, et donc à un problème de liquidité au point que le pays accumule des arriérés de paiement du service de la dette extérieure notamment vis-à-vis de la Banque et aussi de la dette intérieure.

1. Développements politiques et socio-économiques récents

• **Situation politico-sécuritaire.** Les élections présidentielles et régionales sont prévues en 2025, et celles législatives et municipales (initialement prévues en 2025) auront lieu en 2026. Le projet de loi visant à prolonger le mandat des députés à l'Assemblée nationale jusqu'au 30 mars 2026 a été adopté le 09 juillet 2024. Les défis sécuritaires sont liés au conflit au Nord-Ouest et au Sud-Ouest, aux attaques de Boko Haram dans l'Extrême-Nord, et à la criminalité transfrontalière, accentuant les poches de fragilité.

• **Développements économiques récents.** L'année 2023 a enregistré une décélération de la croissance. Le taux de croissance du PIB réel a baissé, passant de 3,6 % en 2022 à 3,3 % en 2023 en raison de facteurs externes (perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales) et internes (perturbations de l'offre en énergie électrique et contraction de la production pétrolière). Le taux d'inflation a augmenté de 6,3 % en 2022 à 7,4 % en 2023. Des efforts de consolidation budgétaire ont permis une réduction du déficit budgétaire de 1,1 % du PIB en 2022 à 0,6 % en 2023. La dette publique a baissé, à 41,8 du PIB % en 2023 contre 45,3 % en 2022, avec un risque élevé de surendettement. Le déficit du compte courant s'est creusé de 3,4 % du PIB en 2022 à 4,0 % en 2023, du fait de la baisse des exportations de pétrole et de gaz.

• **Perspectives économiques.** Les projections tablent sur des perspectives économiques globalement favorables. Elles sont marquées par une hausse du taux de croissance à 4,1 % en 2024 et 4,4 % en 2025 soutenue par les investissements dans les infrastructures routières et énergétiques, une baisse du taux d'inflation à 7,0 % en 2024 et 4,0 % en 2025, une réduction du déficit budgétaire à 0,5 % du PIB en 2024 et 0,3 % en 2025, et une baisse du déficit du compte courant à 3,3 % du PIB en 2024 et 2,3 % en 2025.

• **Situation sociale.** En 2022, 37,7 % de la population vivaient en dessous du seuil national de pauvreté. La pauvreté est plus prononcée dans les ménages dirigés par les déplacés internes (42,7 %), cet écart étant plus important chez les femmes (46,6 %) que chez les hommes (41,3 %). Le taux de chômage chez les personnes de 14 ans ou plus est passé de 6,1 % de la population en 2022 à 3,3 % en 2023. Cependant, le taux du sous-emploi était estimé 23,0 % dans l'ensemble en 2022.

2. Interventions de la Banque au Cameroun

• **DSP 2023-2028.** Approuvé le 13 juillet 2024, le DSP 2023-2028 a pour objectif principal la transformation structurelle pour une croissance forte, inclusive et durable. Il repose sur 2 domaines prioritaires consistant à développer les infrastructures pour la promotion du secteur agro-industriel, et à renforcer le développement des compétences et la gouvernance. Ses secteurs de concentration sont l'agro-industrie, le transport, le développement des compétences, et la gouvernance économique.

• **Ressources du DSP.** Le DSP 2023-2028 a prévu 14 opérations pour un montant total de 1 753,2 millions UC (2 366,82 millions USD). Ces opérations sont réparties en 11 opérations souveraines pour 1571,2 millions UC (2 121,12 millions USD) et 3 opérations non souveraines pour 182 millions UC (245,7 millions USD). Pour le financement des opérations souveraines du DSP, la Banque compte mobiliser 1 183 millions UC sur ses guichets traditionnels (BAD et FAD et NTF) et 388,2 millions UC (524,1 millions USD) comme cofinancement et syndication.

• **Programme indicatif de prêts.** Ce programme révisé 2024-2025 prévoit 6 opérations pour 700 millions UC (1 085 millions USD), dont 2 opérations non souveraines pour 55 millions UC (85,25 millions USD).

• **Dialogue pays.** Le dialogue avec les autorités est axé sur diverses problématiques, notamment : (i) la performance du portefeuille, (ii) la pertinence des projets du Cameroun dans le cadre de la préparation de la participation du pays au Forum africain des investissements (AIF) 2024, (iii) le guide de préparation des projets et programmes d'investissement public, (iv) la diversification des sources de financement de l'économie à travers le Cadre national de financement intégré, y compris la promotion du financement des entreprises camerounaises publiques et privées via l'émission de titres de capital et de créances sur le marché financier régional de la CEMAC, (v) la requête d'appui budgétaire général du Gouvernement pour 2025 et le retard persistant du Gouvernement pour la signature de l'appui budgétaire sectoriel pour l'énergie, (vi) le risque élevé de surendettement et l'accumulation d'arriérés de paiement du service de la dette publique intérieure et extérieure, (vii) l'industrialisation et la transformation structurelle, (viii) le développement du secteur privé, et (ix) la réforme de l'architecture financière mondiale.

3. Portefeuille actif des opérations de la Banque

- **Historique des opérations. La Banque a commencé ses opérations au Cameroun en 1972.** Depuis cette première intervention, la Banque a approuvé 120 opérations, d'une valeur totale de 4,9 milliards USD (2978 milliards de FCFA). Le pouvoir de vote du Cameroun au Conseil d'Administration de la BAD représente 0.991% à la date du 31 août 2024.
- **Composition du portefeuille. A la date du 15 septembre 2024, le portefeuille actif du Groupe de la Banque au Cameroun comptait 23 projets totalisant 1 821,7 millions UC (2 453,1 millions USD).** Les opérations nationales représentent 80% du portefeuille (dont 8,8% pour une seule opération du secteur privé), contre 20% pour les opérations régionales. Les projets sont financés par des instruments de prêts (95,8%), une garantie (3,2%) et des dons (1%). Les principaux secteurs de concentration sont le transport (57,7%), l'énergie (22,4%) et l'agriculture (10,7%). Le guichet BAD finance les projets à hauteur de 1 579,5 millions d'UC (86,7%). Les 4 précédents cycles du FAD ont contribué à financer des projets dont certains sont encore actifs. La part du FAD dans le portefeuille actif est de 118,5 millions UC (6,5%). Les cofinancements directs (ACFA-JICA, UE-AIP, AGTF, etc.) s'élèvent à 123,7 millions UC (6,8%).
- **Contribution aux Top 5. Les différentes interventions de la Banque contribuent à la mise en œuvre des Top 5,** comme indiqué dans le graphique 3 en Annexe.
- **Performance du portefeuille public national. La performance du portefeuille a été jugée satisfaisante** lors de la dernière revue trimestrielle du portefeuille tenue en septembre 2024.
- **Défis et contraintes du portefeuille. Ces défis et contraintes portent essentiellement sur :** (i) les retards de signature des accords de financement ; (ii) les lenteurs dans la passation des marchés ; (iii) l'insécurité dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest.

4. Contribution aux priorités opérationnelles (Top 5)

- **Eclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie. La réhabilitation et l'extension des réseaux de transport et de distribution ont contribué à construire plus de 1700 km de lignes électriques et de mettre en place 330 postes de transformation.** Le Projet de Renforcement et d'Extension de Réseaux de Transport et de Distribution (PRERETD) devrait permettre l'accès à l'électricité à 65100 nouveaux ménages, soit environ 39 000 personnes. Le projet électrique de Kribi contribue aujourd'hui à fournir plus de 1 153 GWH dans le réseau interconnecté sud. Enfin, le Barrage de Nachtigal devrait fournir au réseau électrique du Cameroun, une capacité de 420 MW d'électricité à l'horizon 2023.
- **Nourrir l'Afrique. Le projet de développement rural participatif de Grassfield II a contribué à accroître la productivité et l'écoulement des produits agricoles dans la région du Nord-ouest du Cameroun.** Le projet de développement des chaînes de valeurs agricole (PDCVA) devrait générer des productions additionnelles en année de croisière estimées à 216000 tonnes de régimes de palmier à huile, 240 000 tonnes de plantain, 10 000 tonnes d'ananas et de 17 500 tonnes d'huile de palme. Le projet de développement des chaînes de valeurs d'élevage et de la pisciculture dont les activités se mettent en place vise à augmenter la production animale et halieutique.
- **Améliorer la qualité de vie des populations en Afrique. Plusieurs investissements ont été réalisés dans le secteur de l'eau et l'assainissement et de l'agriculture.** Le projet d'alimentation en eau potable en milieu semi-urbain a amélioré l'alimentation en eau potable dans 13 municipalités du pays avec 1 028 538 personnes positivement impactées dont 51% de femmes.
- **Intégrer l'Afrique. La Banque est le leader dans le secteur des infrastructures en Afrique centrale, notamment dans la construction de routes, de corridors multinationaux et de voies ferrées.** Elle a permis de raccorder le Cameroun au Congo grâce aux deux phases du projet de construction de la route Ketta-Djoum. La Banque a aussi contribué à relier le Cameroun au Nigéria grâce au projet de construction de la route Bamenda – Enugu et la réalisation du pont sur la Cross River dont l'inauguration a été faite en octobre 2022. La construction du pont sur le fleuve Logon, qui a démarré en 2020, permet déjà de relier le nord du Cameroun au Tchad. Le projet de construction du pont sur le fleuve Ntem a été approuvé en novembre 2023. Il permettra de relier le Cameroun et la Guinée

Equatoriale. Dans le domaine de l'énergie, la Banque finance le projet d'interconnexion électrique entre le Cameroun et le Tchad.

- **Industrialiser l'Afrique. Le Top-5 « industrialiser l'Afrique » est considéré à travers la mise en place d'unités industrielles dans les projets de chaîne de valeur.** Ainsi, dans le cadre des deux projets de développement de chaînes de valeurs, il est prévu la construction de 3 usines d'extraction d'huile de palme, de 3 abattoirs modernes et des usines de transformation d'ananas. Ces infrastructures industrielles vont significativement rehausser la productivité dans les secteurs concernés et positionner le Cameroun sur la trajectoire d'industrialisation souhaitée. Le projet de développement de plateforme portuaire a permis au Yard pétrolier de Limbé de disposer d'équipements industriels pour la maintenance des navires en haute mer. La seconde phase de ce projet est à l'étude.

5. Thème : Mesurer la richesse verte des nations : Capital naturel et productivité économique

- **La valeur du capital naturel du Cameroun a plus que doublé au cours des deux dernières décennies, passant de 74,9 milliards d'USD en 1995 à 150,5 milliards en 2018.** Le capital naturel du Cameroun est principalement composé de ressources renouvelables représentant 94,2% de la valeur totale du capital naturel en 2018, contre 5,8% pour les ressources non renouvelables. Pour les ressources renouvelables, la forêt constitue l'un des atouts du Cameroun qui possède de vastes zones forestières (22,5 millions d'hectares, soit 35% du territoire national dont 10% font partie des forêts du bassin du Congo), riches en biodiversité et essentielles à la régulation climatique et aux moyens de subsistance des communautés locales. Le Cameroun dispose aussi d'un potentiel (i) hydroélectrique énorme (12 000 MW dont seulement 3% sont exploités), et (ii) solaire, avec une insolation moyenne de l'ordre de 5,8 KWh/m²/jour dans la partie septentrionale du pays et de 4 KWh/ m²/jour dans sa partie sud. Concernant les ressources non renouvelables, le pays dispose du pétrole (production de 24,951 millions de barils en 2022, avec 830,5 milliards de FCFA au budget de l'État en 2022 au titre de diverses redevances), du gaz naturel (production de 88 224,44 millions de pieds cubes en 2022), et d'autres ressources minières (silicate d'aluminium, bauxite, cobalt, calcaire, or, cassitérite, fer, uranium, rutile, nickel et manganèse).

- **En dépit de cette dotation énorme en capital naturel, la production statistique au Cameroun repose sur le Système de comptabilité nationale (SCN) 2008 qui ne prend pas en compte le capital naturel.** L'année de base du PIB du Cameroun, dans le cadre du SCN 2008, est 2005. La prise en compte éventuelle du capital naturel dans le PIB du Cameroun se traduirait par une revalorisation de la production, permettant ainsi d'accélérer les objectifs de croissance de 8,1% que le pays s'est fixé en 2030 dans le cadre de la Stratégie nationale de développement (SND 2020-2030), et d'accélérer la transformation structurelle en augmentant significativement les niveaux actuellement faibles de la contribution des secteurs à haute productivité (industrie et services) dans la croissance de la productivité du travail tout en baissant le niveau du secteur informel étant donné qu'une exploitation performante et durable du capital naturel devrait permettre à l'Etat d'avoir les moyens d'opérer une modernisation généralisée de l'activité économique. Le capital naturel est une option pour le Gouvernement camerounais qui l'a intégré dans le financement de son nouveau cadre national de financement intégré, à travers les recettes de rentes issues du secteur extractif et forestier.

- **Pour que le capital naturel puisse jouer ce rôle, plusieurs défis s'imposent.** En plus des défis liés à la préservation du capital naturel, le Gouvernement camerounais doit mettre à jour l'évaluation de la valeur de son capital naturel et son SCN 2008, et devrait utiliser le SCN 2025 afin de pouvoir intégrer son capital naturel dans le PIB. Au regard des enjeux financiers que l'utilisation du SCN 2025 devrait induire, la Banque devrait accompagner le Cameroun à (i) à court terme, renforcer ses capacités à développer des outils crédibles et performants pour une meilleure évaluation spécifique et actualisée de la valeur de son capital naturel, (ii) à court terme, utiliser le SCN 2025 pour prendre en compte le capital naturel dans le PIB afin de le revaloriser, et (iii) à moyen-long terme, privilégier les transferts de technologie pour que le pays lui-même exploite de façon efficiente son propre capital naturel et en tire le plus grand profit pour son économie, tout en améliorant la gouvernance du pays. Le capital naturel devrait permettre au Cameroun d'avoir les moyens de renforcer sa préservation et sa gestion durable.

ANNEXES

ANNEXE 1. Points potentiels de discussion du président avec les Autorités.....	7
ANNEXE 2. Informations politiques et économiques du Cameroun.....	10
ANNEXE 3. Situation du portefeuille de la Banque au Cameroun.....	11
Annexe 3a. Portefeuille de la Banque au Cameroun.....	11
Annexe 3b. Portefeuille de projets du Cameroun au 15 septembre 2024.....	13
ANNEXE 4. Programme indicatif de prêts 2024-2025 du Cameroun.....	16
ANNEXE 5. Capital naturel et richesse verte au Cameroun.....	17
ANNEXE 6. Biographie de la délégation camerounaise.....	18

ANNEXE 1. POINTS POTENTIELS DE DISCUSSION DU PRESIDENT AVEC LES AUTORITES

A. Questions susceptibles d'être soulevées par les Autorités

a.1. *En raison de l'énorme dotation du Cameroun en capital naturel (150,5 milliards d'USD en 2018) couplée à la dynamique actuelle de baisse des investissements publics et à l'objectif de transformation structurelle du pays d'ici 2030, les Autorités pourraient solliciter l'appui de la Banque pour la revalorisation du PIB à travers la prise en compte du capital naturel dans la production statistique avec une migration en vue du SCN 2008 vers le SCN 2025.*

Réponse suggérée. La Banque est disposée à accompagner le Cameroun à renforcer ses capacités à développer des outils crédibles et performants pour une meilleure évaluation spécifique et actualisée de la valeur du capital naturel du pays, et à mettre à jour son système de comptabilité nationale SCN 2008 via les opportunités d'intégration du capital naturel dans le PIB qu'offre le SCN 2025 en cours d'élaboration.

a.2. *Les Autorités pourraient solliciter l'accompagnement de la Banque dans le cadre de la protection et de la gestion durable du capital naturel et du renforcement des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques.*

Réponse suggérée. La Banque appuie les efforts nationaux de préservation et de valorisation du capital naturel au Cameroun, à travers plusieurs projets, à savoir : (i) le projet Climate Services and Early Warnings for Adaptation in Africa (CEWA), approuvé pour 9 428 194 USD (guichet CAW), (ii) le projet de résilience des communautés et écosystèmes côtiers/marins du Golfe de Guinée, approuvé pour 9 428 194 USD (guichet CAW), 29 873 268 USD (cofinancement climatique) et 1 000 000 USD (autres cofinancements), (iii) le programme d'appui à la conservation des écosystèmes et à la résilience aux changements climatiques en Afrique centrale (Bassin du Congo), prévu pour 80 millions USD (guichet CAW, guichet FAT et cofinancement avec la FAO), (iv) le Projet d'assistance technique à la restauration des fonctions écologiques et économiques du bassin Lac Tchad (PARFEBALT), pour 7 000 000 d'UC.

a.3. *Les Autorités pourraient demander l'appui de la Banque pour adresser d'autres défis majeurs liés à l'amélioration de la gouvernance forestière et au développement des chaînes de valeur des produits du capital naturel.*

Réponse suggérée. Le Cameroun a exprimé sa volonté de rejoindre un programme multinational de la Banque mondiale axé sur trois dimensions notamment la gouvernance forestière, la protection et la gestion durable des forêts, les chaînes de valeur du bois, combinées aux réformes spécifiques de la politique forestière. La Banque est disposée à participer à ce programme multinational à travers un cofinancement avec la Banque mondiale.

a.4. *Les autorités ont exprimé leur souhait d'être accompagnées dans la gestion des risques de catastrophes naturelles.*

Réponse suggérée. Les inondations dans les régions de l'Extrême-Nord du Cameroun en septembre 2024 ont fait plusieurs victimes. Plus de 56 000 maisons et 82 509 hectares de cultures ont été détruits et 5,278 animaux ont été perdus, exacerbant l'insécurité alimentaire dans une communauté déjà vulnérable en raison des conflits armés. En effet, ces inondations ont affecté plus de 365 000 personnes issues de 67 000 ménages qui sont actuellement confrontés à un besoin urgent d'assistance humanitaire. En réponse à ce choc climatique aux effets sociaux dramatiques, les autorités ont alloué, le 13 septembre 2024, une enveloppe financière de 350 millions de FCFA (590 000 USD) pour fournir une assistance

d'urgence aux personnes affectées par les inondations meurtrières dans l'Extrême-Nord du Cameroun. Pour compléter ces efforts nationaux dont les ressources disponibles sont loin en deçà des besoins urgents des populations affectées par ce désastre, le Programme alimentaire mondial (PAM) a appelé à un appui international coordonné et a requis 15,4 millions d'USD afin de fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle immédiate à 200 000 personnes pour 3 mois. Dans ce cadre, la Banque collabore avec le PAM pour soumettre une requête de financement (don de 1 million d'USD) pour la réponse d'urgence humanitaire et d'insécurité alimentaire, à travers son instrument *Special Relief Fund* (SRF), conformément aux lignes directrices révisées de la politique de la Banque pour l'aide d'urgence.

a.5. *Du fait de la faible contribution du capital naturel dans le financement du développement du Cameroun (les recettes pétrolières représentent seulement 3% du PIB en 2023 contre 13,5% pour les recettes non-pétrolières), les Autorités pourraient solliciter l'accompagnement de la Banque dans leur volonté d'augmenter les recettes de rentes issues du secteur extractif et forestier, comme stipulé par le Gouvernement dans son nouveau Cadre national de financement intégré qui vise à diversifier les sources de financement de la Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30).*

Réponse suggérée. A travers son projet d'intégration du capital naturel dans le financement du développement en Afrique, approuvé pour 4 141 900 USD (guichet CAW) et 1 490 635 USD (autres cofinancements), la Banque appui la promotion du financement du développement du Cameroun axée sur le capital naturel. Par ailleurs, la Banque est disposée à soutenir le pays dans la mise en place de réformes nécessaires pour l'accroissement des recettes de rentes issues du secteur extractif et forestier, aussi bien dans le cadre de son programme d'appui budgétaire général que pour la réalisation d'études préalables. De plus, la Banque pourrait fournir une assistance technique au Cameroun dans ce sens. La Banque salue les efforts du Gouvernement dans ce cadre, avec l'adoption du Code minier révisé en novembre 2023 par l'Assemblée nationale et dont la promulgation est attendue en 2024.

a.6. *Les Autorités pourraient renouveler leur demande d'appuis budgétaires globaux à la Banque, pour les exercices 2025 et suivants, après la requête officielle du Gouvernement adressée à la Banque le 19 juillet 2024.*

Réponse suggérée. La Banque a adressé, le 10 septembre 2024, une lettre de réponse au Ministre de l'Economie, de la planification et de l'aménagement du territoire, Gouverneur de la Banque pour le Cameroun, pour lui informer que la Banque est en train d'examiner cette requête du Gouvernement, tout en lui rappelant que la Banque suit de près la situation de l'appui budgétaire sectoriel énergie qui a été approuvé en 2023 pour 74,3 millions d'euros mais qui n'est toujours pas encore signé et décaissé et qui prévoyait une seconde phase en 2024. La Banque avisera, ensemble avec lui.

B. Questions que le Président pourrait demander aux Autorités

b.1. *Encourager les Autorités à poursuivre les efforts de lutte contre l'exploitation informelle du capital naturel à travers l'amélioration de la gouvernance forestière, du suivi, du reporting et de la vérification des activités d'exploitation forestière qui sont essentielles pour la préservation des forêts.* L'ambition du Cameroun de valoriser son capital naturel est menacée par l'exploitation forestière illégale, l'exploitation informelle des mines et la pêche illicite. Dans ce cadre, le Gouvernement a pris, le 23 septembre 2024, la décision de suspendre l'exploitation minière illégale. De plus, les autorités ont adopté une loi visant à réguler les subventions dans le secteur de la pêche maritime pour renforcer la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Cette loi a été adoptée par l'Assemblée nationale le 21 juin 2024 et par le Sénat le 06 juillet 2024, et sa promulgation est attendu en 2024. En liaison avec la préparation de la Loi de finance 2025, les Autorités ont aussi instruit la prise en compte des changements climatiques dans la préparation des projets d'investissement public pour réduire leur impact sur la réalisation de ces projets.

b.2. Encourager les Autorités à poursuivre les efforts de réduction de la déforestation. Le taux annuel de déforestation est passé de 0,1 % en 2008 à 0,6 % en 2020, alors que le taux de reboisement stagne à 0,1 %. En réponse à cette menace contre la préservation des forêts, le Cameroun a adopté une réforme relative à la promulgation de la Loi n° 2024/008 du 24 juillet 2024 portant régime des forêts et de la faune qui vise à encourager la foresterie durable par le biais d'incitations fiscales. Toutefois, un système d'information forestière n'est pas encore mis en place et il devrait précéder la taxe forestière.

b.3. Demander aux Autorités de développer une industrie de transformation des produits issus du capital naturel pour générer une haute valeur ajoutée à l'économie. La faible transformation des produits issus du capital naturel est un défi majeur au Cameroun. L'industrie forestière est limitée aux produits de bois non transformés (bois ronds industriels, bois scié, grumes). Le pétrole est exporté brut. Cependant, le développement d'une industrie de transformation des produits du capital naturel est essentiel pour atteindre l'objectif d'industrialisation et de transformation structurelle que le pays s'est fixé à l'horizon 2030.

b.4. Demander aux Autorités de privilégier des financements concessionnels et d'assurer le paiement régulier des arriérés au titre du service de la dette extérieure accumulés vis-à-vis du Groupe de la Banque. Selon la dernière évaluation du FMI en date du 22 juillet 2024, le Cameroun est confronté à un risque élevé de surendettement. En raison de ce problème de liquidité, le pays accumule des arriérés. A la date du 08 octobre 2024, le montant total des arriérés à payer est de 3 000 000 d'euros sur le guichet BAD et 1 840 140,76 euros sur le guichet FAD et 2.446,55 euros sur le guichet GCF, au titre des échéances du 01 octobre, 15 septembre et 15 juillet 2024. Le 04 octobre 2024, la Banque a informé le Gouvernement que, si d'ici le 15 octobre 2024, les arriérés ne sont pas payés, alors la Banque appliquera les sanctions suivantes contre le pays, notamment : (i) interdiction pour le Cameroun de signer tout nouvel accord de prêt et / ou de garantie avec le Groupe de la Banque ; (ii) suspension de l'octroi de tout nouveau prêt par le Groupe de la Banque ; (iii) suspension des décaissements au titre de tous les prêts du Groupe de la Banque accordés à l'emprunteur.

b.5. Demander aux Autorités de maintenir la liste déjà approuvée par le Comité du Forum africain des investissements (AIF) 2024 de la Banque et de proposer leur nouveau projet pour l'édition 2025 de l'AIF si tous les documents requis sont bien disponibles. Le nouveau projet proposé par les Autorités est le projet de chemin de fer Edéa-Lolabé, en remplacement d'un projet figurant sur la liste déjà validée par le Comité AIF de la Banque, à savoir le projet de construction d'une zone de transit portuaire du Port Autonome de Douala (75 millions USD).

b.6. Demander aux Autorités l'état d'avancement pour la signature de l'appui budgétaire sectoriel pour l'énergie approuvé depuis 2023 par le Conseil d'Administration de la Banque. Au titre de l'année 2023, un appui budgétaire sectoriel pour l'énergie, de 74,3 millions d'euros, a été approuvé. Cependant, la Banque attend toujours la signature de l'accord de financement par le gouvernement. Un préavis d'annulation a été transmis au Gouvernement pour cet appui budgétaire sectoriel, ce qui compromettra la programmation d'un nouvel appui budgétaire en 2025 pour le Cameroun.

ANNEXE 2. INFORMATIONS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES DU CAMEROUN

Tableau 1. Informations essentielles sur le Cameroun

Pays	République du Cameroun
Président	SEM Paul BIYA
Type de régime	Parlementaire
Premier ministre	SEM Joseph DION NGUTE
Langue officielle	Français et Anglais
Capitale	Yaoundé
Superficie	476 000 Km ²
Population	28 600 000 (2023)
Espérance de vie	61,5 ans (2023)
PIB nominal	48,7 milliards de dollars US (2023)
PIB par habitant	1707,5 USD (2023)
Devise	Franc de la Coopération financière en Afrique centrale (FCFA)
Régions administratives	10 régions administratives

Tableau 2. Principaux indicateurs macroéconomiques du Cameroun 2019-2025

	2019	2020	2021	2022	2023(e)	2024(p)	2025(p)
Taux de croissance du PIB réel (%)	3,5	0,3	3,6	3,6	3,3	4,1	4,4
Taux d'inflation (%)	2,5	2,5	2,3	6,3	7,4	7,0	4,0
Solde budgétaire globale, dons inclus (% PIB)	-3,7	-3,3	-3,4	-1,1	-0,6	-0,5	-0,3
Solde du compte courant (% PIB)	-4,3	-3,7	-4,0	-3,4	-4,0	-3,3	-2,3
Population totale (Millions)	25,8	26,5	27,2	27,9	28,6		
Espérance de vie à la naissance (Années)	61,6	60,8	60,3	61,0	61,9		

Source : Département des statistiques (ECST) de la BAD, octobre 2024 ; estimations (e) et prévisions (p).

ANNEXE 3. SITUATION DU PORTEFEUILLE DE LA BANQUE AU CAMEROUN

Annexe 3a. Portefeuille de la Banque au Cameroun

Aperçu du portefeuille et répartition sectorielle. A la date du 15 septembre 2024, le portefeuille actif du Groupe de la Banque au Cameroun comptait 23 projets totalisant un montant d'environ 1 821,7 millions UC (2 453,1 millions USD). Les opérations nationales représentent en volume 80% du portefeuille (y compris une seule opération du secteur privé pour 8,8%), contre 20% pour les opérations régionales. Les projets sont financés par des instruments de prêts (95,8%), une garantie (3,2%) et des dons (1%). Les principaux secteurs de concentration (figure 1) sont le transport (57,7%), suivi de l'énergie (22,4%) et de l'agriculture (10,7%). Le guichet BAD finance les projets à hauteur de 1 579,5 millions UC (86,7%). Les 4 précédents cycles du FAD ont contribué à financer des projets dont certains sont encore actifs. La part du FAD dans le portefeuille actif est de 118,5 millions d'UC (6,5%). Les cofinancements directs, à savoir ACFA-JICA, UE-AIP, AGTF, etc. (figure 2), s'élèvent à 123,7 millions d'UC (6,8%).

Figure 1. Répartition sectorielle du portefeuille

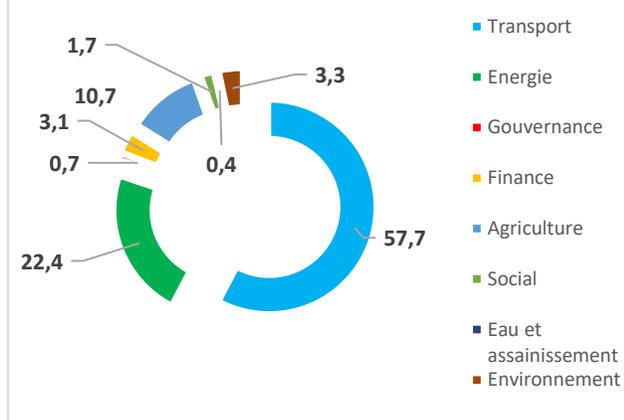
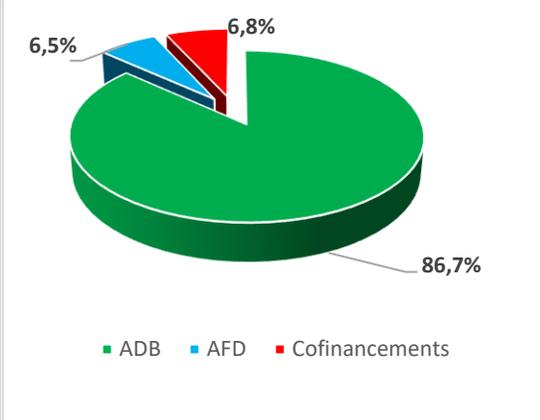


Figure 2. Sources de financement du portefeuille



Le taux de décaissement cumulé du portefeuille est de 32,7% pour un âge moyen de 5,4 ans. Le portefeuille du secteur public national a un taux de décaissement cumulé de 34,2% avec un âge moyen de 5,4 ans. Le portefeuille national actif compte 3 projets âgés. Ce sont : (i) le Programme d'appui au secteur des transports phase 1 qui a 9,8 ans ; (ii) le projet de garantie avec 9,2 ans ; et (iii) le projet de développement des chaînes de valeurs agricole qui a 8,7 ans au 15 septembre 2024. **Deux projets sont potentiellement problématiques.** Ce sont : (i) la tranche 2 de la « Ring Road » qui s'exécute dans la région du nord-ouest en proie à l'insécurité et (ii) le Projet de développement des chaînes de valeurs d'élevage et de la Pisciculture – PDCVEP. Ces projets enregistrent une performance insatisfaisante, notamment en matière de passation de marchés, d'engagement budgétaire et de décaissement.

Contraintes à la performance du portefeuille. (i) les retards de signature des accords de financement ; (ii) les problèmes dans la passation des marchés avec en plus des problèmes de gestion de contrat ; (iii) les retards dans la délivrance des avis de la Banque ; et (iv) l'insécurité dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest qui continue d'avoir un impact négatif sur la mise en œuvre des projets dans ces zones.

Au niveau des opérations régionales. L'âge moyen est de 5,4 ans avec un taux de décaissement moyen de 16,5%. La performance des opérations régionale est globalement insatisfaisante. Trois projets sont à l'origine de cette faible performance (PIRECT, PARSEBALT et PIDACC). Ces projets souffrent de : (i) retards considérables au démarrage ; et (ii) les capacités institutionnelles limitées des

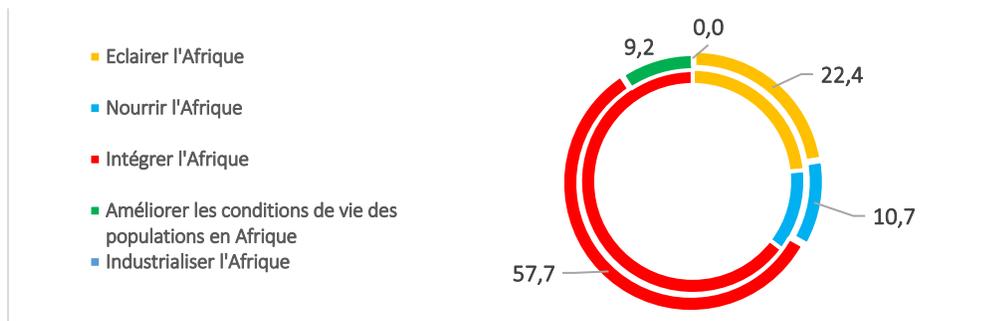
entités régionales chargées de la mise en œuvre des projets (commission du bassin du lac Tchad et Autorité du bassin du Niger), ce, en dépit des multiples actions de renforcement de capacités.

En matière de secteur privé, le portefeuille contient une seule opération (projet du barrage Hydroélectrique de Nachtigal) qui enregistre un taux de décaissement de 94,1%. Le projet est âgé de 6,8 ans.

Un nouveau PAPP a été adopté en septembre 2024. Il vise à améliorer : (i) la signature des accords de financements ; (ii) la célérité dans la passation des marchés ; et (iii) la conformité en matière d’audits financiers ; et (iv) l’achèvement harmonieux des projets âgés.

La priorité « intégrer l’Afrique » est dominant du fait des projets du secteur des transports qui représente plus de 50% du volume du portefeuille. Bien que n’apparaissant pas explicitement, la priorité « industrialiser l’Afrique » est aussi considérée à travers la mise en place d’unités industrielles dans les projets de chaîne de valeur (construction de 3 usines d’extraction d’huile de palme, de 3 abattoirs modernes et des usines de transformation d’ananas).

Figure 3. Distribution suivant les priorités opérationnelles



Annexe 3b. Portefeuille de projets du Cameroun au 15 septembre 2024

Secteur	Code projet	Nom projet	Source de financement	Instrument	Date approbation	Date signature	Entrée en vigueur	DLDD	Montant approuvé (MUA)	Taux de décaissement	Age (année)
Agriculture	P-CM-AA0-012	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES	ADB	Loan	20/01/2016	21/10/2016	23/12/2016	31/12/2025	73,6	65,60%	8,7
	P-CM-AA0-015	PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE	ADB	Loan	15/07/2022	29/09/2022	23/12/2022	31/07/2025	51,9	56,70%	2,2
	P-CM-AAE-003	CAMEROUN PROJET DEVELOPPEMENT CHAINE DE VALEURS, ELEVAGE ET	ADB	Loan	12/09/2018	03/04/2020	29/09/2020	31/12/2024	69,2	25,10%	6
Transport	P-CM-DB0-012	PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS : PHASE1 : AMENAGM	ADB	Loan	26/11/2014	28/03/2015	09/02/2016	31/12/2024	127	67,60%	9,8
	P-CM-DB0-012	PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS : PHASE1 : AMENAGM	ADF	Loan	26/11/2014	28/03/2015	12/10/2015	31/12/2024	12,5	74,80%	9,8
	P-CM-DB0-012	PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS : PHASE1 : AMENAGM	ACFA-Acc Co-Fin for Afric	Loan	28/03/2015	28/03/2015	23/07/2015	23/12/2025	32,9	0,00%	9,5
	P-CM-DB0-015	PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS - PHASE 2/ YAOUN	ADF	Loan	23/11/2016	08/06/2017	25/08/2017	31/12/2024	12,8	8,40%	7,8
	P-CM-DB0-015	PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS - PHASE 2/ YAOUN	ADB	Loan	23/11/2016	08/06/2017	25/08/2017	31/12/2024	222,6	81,00%	7,8
	P-CM-DB0-017	PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS - PHASE 3 : CONS	ADB	Loan	27/11/2018	28/10/2019	03/05/2020	31/12/2026	14,8	12,70%	5,8
	P-CM-DB0-019	RING ROAD PROJECT PHASE 2	AGTF	Loan	18/12/2019	30/12/2021	05/04/2022	31/12/2026	35,1	18,50%	4,8
	P-CM-DB0-019	RING ROAD PROJECT PHASE 2	ADB	Loan	18/12/2019	18/06/2021	04/03/2022	31/12/2026	133,2	12,90%	4,8
	P-CM-DB0-021	PROJ AMENAGEMENT ROUTES DE DESENCLAVEMENT DE LA ZONE INDUSTR	ADB	Loan	20/10/2021	20/09/2022	09/05/2023	31/12/2028	94,2	0,70%	2,9

	P-CM-DB0-022	PROJET D'AMENAGEMENT TERRITORIAL DE LA REGION DE L'EXTREME N	ADB	Loan	25/10/2023	12/04/2024	---	31/12/2030	167,4	0,00%	0,9
	P-CM-DB0-024	PROJ AMENAGEMENT ROUTES DE DESENCLAVEMENT DE LA ZONE INDUSTRI	ADB	Loan	22/06/2022	---	---	---	32,7	0,00%	2,2
	P-ZI-DB0-083	CONSTRUCTION DE LA ROUTE KETTA-DJOUM PHASE 2 - CAMEROUN	ADB	Loan	21/10/2015	05/04/2016	05/08/2016	31/12/2024	51,1	66,00%	8,9
	P-ZI-DB0-181	CAMEROUN-PROJET REGIONAL INTEGRATEUR RESEAU ROUTIER DANS LE	ADB	Loan	11/12/2017	24/05/2018	02/08/2018	31/12/2025	27,5	41,20%	6,8
	P-ZI-DB0-181	CAMEROUN-PROJET REGIONAL INTEGRATEUR RESEAU ROUTIER DANS LE	ADF	Loan	11/12/2017	24/05/2018	02/08/2018	31/12/2025	9,4	57,40%	6,8
	P-ZI-D00-048	PROJET DE CONSTRUCTION DU PONT SUR LE FLEUVE NTEM ET DE FAC	ADF	Loan	29/11/2023	---	---	---	20	0,00%	0,8
	P-ZI-D00-048	PROJET DE CONSTRUCTION DU PONT SUR LE FLEUVE NTEM ET DE FAC	ADB	Loan	29/11/2023	---	---	---	40,3	0,00%	0,8
	P-ZI-DB0-181	CAMEROUN-PROJET REGIONAL INTEGRATEUR RESEAU ROUTIER DANS LE	EU-AIP	Grant	30/04/2020	20/07/2020	20/07/2020	31/12/2025	17,1	33,20%	4,4
Eau et assainissement	P-CM-E00-008	PROJET D'ETUDES ET DE PREPARATION D'UN PROGR.D'APPROVISIONNE	ADF	Loan	17/07/2018	23/04/2019	10/03/2020	31/12/2024	4,4	56,00%	6,2
	P-CM-EB0-009	PROJET COMPLEMENTAIRE D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DURABLE DE LA	ADF	Loan	14/12/2021	20/09/2022	23/02/2023	30/04/2026	27	13,20%	2,8
Energie	P-CM-F00-006	NACHTIGAL HYDRO POWER PROJECT	ADB	Loan	28/11/2017	08/11/2018	10/01/2019	01/11/2036	123,6	94,10%	6,8
	P-CM-F00-006	NACHTIGAL HYDRO POWER PROJECT	PSF	Loan	14/12/2018	03/05/2019	---	---	30,9	0,00%	5,8
	P-CM-F00-010	NACHTIGAL HYDRO POWER PROJECT	PSF	Loan	24/02/2021	19/05/2021	---	01/11/2036	6,6	0,00%	3,6
	P-CM-FA0-011	PROGRAMME D'APPUI AU REDRESSEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICIT	ADB	Loan	14/12/2023	---	---	---	61,2	0,00%	0,8

	P-Z1-FA0-072	PROJET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX ELECTRIQUES CAMEROUN-TCH	ADF	Loan	15/12/2017	03/04/2020	12/10/2020	31/12/2027	6	3,70%	6,8
	P-Z1-FA0-072	PROJET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX ELECTRIQUES CAMEROUN-TCH	ADB	Loan	15/12/2017	03/04/2020	12/10/2020	31/12/2027	179,6	0,30%	6,8
Finance	P-CM-H00-001	PROJET DE GARANTIE AUX REFORMES POUR LA COUVERTURE DU RISQUE	ADB	Garantie	09/07/2015	16/12/2015	16/12/2015	08/10/2025	11,5	0,00%	9,2
	P-CM-H00-003	GARANTIE PARTIELLE DE CREDIT DB	ADB	Garantie	09/07/2015	16/12/2015	16/12/2015	08/10/2025	19,2	0,00%	9,2
	P-CM-H00-004	GARANTIE PARTIELLE DE CREDIT SG	ADB	Garantie	09/07/2015	16/12/2015	16/12/2015	08/10/2025	26,9	0,00%	9,2
Gouvernance	P-CM-KF0-007	PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES (PAGF	ADF	Grant	12/12/2022	06/06/2023	06/06/2023	31/12/2026	0,8	6,50%	1,8
	P-CM-KF0-007	PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES (PAGF	ADF	Loan	12/12/2022	06/06/2023	23/11/2023	31/12/2026	11,6	1,80%	1,8
Environnement	P-Z1-C00-065	CAMEROUN-ABN PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTA	EU-AIP	Grant	07/11/2018	03/04/2020	03/04/2020	31/12/2025	1,1	70,50%	5,9
	P-Z1-C00-065	CAMEROUN-ABN PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTA	ADF	Loan	07/11/2018	03/04/2020	14/08/2020	31/12/2025	6	6,70%	5,9
Social	P-CM-IA0-002	PROJET APPUI A LA PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT ET A L'AMELIORATION DES	ADB	Loan	14/07/2023	---	---	---	52	0,00%	1,2
	P-Z1-IZ0-030	BASSIN DU LAC TCHAD - PROJET D'APPUI A LA REINSERTION SOCIOE	ADF	Loan	25/09/2018	07/05/2019	23/10/2019	31/12/2024	8	30,20%	6

ANNEXE 4. PROGRAMME INDICATIF DE PRETS 2024-2025 DU CAMEROUN

SAP Code	NOM DES PROJETS	DEPARTEMENT/DIVISION LEADER	SOURCE DE FINANCEMENT (Million UC)					SOUS TOTAL
			BAD SO	BAD NSO	FAD Prêt	FAD RO	RBF	
2024								
P-CM-DB0-018	PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS – PHASE 4 : Route Ngaoundéré-Garoua	PICU.6	260		10			270
2025								
P-CM-DB0-026	PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS – PHASE 5 : Route Batouri Yokadouma et aménagement du territoire de l'Est	PICU.6	64		10			74
P-CM-AA0-016	AGRO PARK dans la plaine centrale (contribuera au Compact agricole)	AHAI.3	130					130
P-CM-IZ0-003	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN POUR L'EMPLOI DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN	AHHD.3					110	110
P-CM-IB0-001	HOPITAL PRIVE A DOUALA (NSO)	AHHD.2		36				36
P-CM-BZ0-001	PROALU	PITD		19				19
P-CM-EAZ-003	PROJET DE DEVELOPPEMENT AGROINDUSTRIEL ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DANS LE SEPTENTRION – Phase 1 : CONSTRUCTION DE BARRAGES DANS LE SEPTENTRION - (contribuera au Compact agricole)	AHWS.3	61					61
TOTAL			515	36	20		90	700

ANNEXE 5. CAPITAL NATUREL ET RICHESSE VERTE AU CAMEROUN

Evolution du capital naturel. La valeur du capital naturel du Cameroun a plus que doublé au cours des deux dernières décennies, passant de 74,9 milliards d'USD en 1995 à 150,5 milliards en 2018, faisant du Cameroun le 2^{ème} pays le plus riche en capital naturel dans la CEMAC après la République démocratique du Congo (RDC). Le capital naturel du Cameroun est principalement composé de ressources renouvelables dont la valeur est estimée à 141,7 milliards d'USD en 2018, représentant 94,2% de la valeur totale du capital naturel, contre 5,8% pour les ressources non renouvelables.

Ressources renouvelables. La forêt constitue l'un des atouts du Cameroun en matière de ressources renouvelables. Le pays possède de vastes zones forestières, riches en biodiversité et essentielles à la régulation climatique et aux moyens de subsistance des communautés locales. Le Cameroun dispose du deuxième massif forestier en Afrique, après celui de la RDC, soit près de 22,5 millions d'hectares. Près de 35% du territoire national sont recouverts de forêts dont environ 10% font partie des forêts du bassin du Congo. En termes de diversité faunique, le Cameroun se situe au 21^{ème} rang mondial et au 4^{ème} rang africain. Ce capital joue un rôle fondamental, notamment dans la préservation du climat, à travers les différents services écosystémiques que les forêts procurent. Le Cameroun dispose également d'un potentiel énergétique appréciable, notamment électrique et solaire. Son potentiel hydroélectrique est le troisième en Afrique subsaharienne en termes de volume, après celui de la RDC et de l'Éthiopie. Le potentiel hydroélectrique du pays est estimé à 12 000 MW dont 75 % sont concentrés dans le bassin du fleuve Sanaga. Cependant, seulement 3% de ce potentiel sont exploités. La mise en place d'infrastructures hydroélectriques comme la centrale hydroélectrique de Nachtigal dont la capacité installée devrait atteindre 420 MW une fois entrée en fonction s'inscrit dans cette perspective. Pour l'énergie solaire, le Cameroun dispose d'une insolation moyenne de l'ordre de 5,8 KWh/m²/jour dans la partie septentrionale du pays et de 4 KWh/ m²/jour dans sa partie sud. De même, les opportunités qu'offre le pays en termes de biomasse, d'énergie éolienne et de systèmes hors réseau sont importantes.

Ressources non renouvelables. Le Cameroun a d'importantes ressources non renouvelables, notamment le pétrole et le gaz naturel. Découvert au début des années 1950, le pétrole dont la production a atteint 24,951 millions de barils fin 2022, est devenu depuis 1980, le principal produit d'exportation du pays et l'une des principales sources pourvoyeuses de devises et de recettes budgétaires. La Société nationale des hydrocarbures (SNH) a ainsi versé au budget de l'État près de 830,5 milliards de FCFA à fin 2022 au titre de diverses redevances. Toutefois, en absence de nouvelles découvertes, le Cameroun pourrait devenir un importateur net de pétrole en raison du déclin observé de sa production, de l'accroissement de la demande de produits pétroliers transformés à la suite de l'incendie qui a touché les installations de production de la Société nationale de raffinage (SONARA) en mai 2019. La découverte récente de gisements de gaz naturel et leur exploitation sont porteuses de promesses. La production gazière a atteint 88 224,44 millions de pieds cubes à fin 2022. Le Cameroun est aussi doté d'importantes ressources minières mais faiblement exploitées, à savoir le silicate d'aluminium et la bauxite à Minim-Martap et Ngaoundéré dans le Plateau d'Adamaoua, les réserves d'importance mondiale de cobalt, le calcaire près de Garoua dans le Nord, l'or à l'Est du pays, la cassitérite vers la vallée de la Rivière de Darlé à la partie Nord-Est, le fer à Kribi, l'uranium, le rutile, le nickel et le manganèse. La contribution du secteur minier au PIB est très marginale (moins de 1%). Toutefois, la crainte de voir les activités minières impacter négativement les sols, le secteur forestier et les aires protégées qui couvrent près de 22,3% du territoire national (soit une superficie de 10,4 millions d'hectares) est réelle en l'absence de véritables mesures de prévention.

Contribution à l'économie. La contribution des ressources forestières à l'économie est mitigée. L'industrie forestière contribue pour 3,8 % au PIB en 2022 contre 4,0 % en 2000. La chaîne de valeur forestière est la troisième source de recettes d'exportation du Cameroun après les secteurs du cacao et des hydrocarbures. L'industrie forestière représentait 9,0 % des recettes totales d'exportation en 2022 contre 20 % en 2000. La production industrielle de bois rond a atteint 5,4 millions de mètres cubes en 2021, générant environ 940,9 milliards FCFA de recettes. Le secteur du bois fournit actuellement 45 000

emplois, dont 22 000 dans le secteur informel. Depuis 2015, les exportations de grumes ont baissé, passant de 0,9 million de mètres cubes en 2015 à 0,7 million en 2022. Par ailleurs, les quantités de bois sciés (principalement) et exportées ont plus que doublé, atteignant 1,2 million de mètres cubes en 2022 contre 0,6 million en 2015.

Défis liés au capital naturel. L'analyse du capital naturel du Cameroun fait ressortir plusieurs défis.

- Le premier défi est lié à la menace contre la préservation des forêts en raison de l'augmentation de la déforestation. Le taux annuel de déforestation est passé de 0,1 % en 2008 à 0,6 % en 2020, alors que le taux de reboisement stagne à 0,1 %, d'autant plus que le bois et le charbon représentent respectivement 82,3% et 30,6% de la consommation énergétique des ménages et que plus de 70 % des réserves minières du pays se trouvent dans des zones forestières, ce qui peut encore accentuer la déforestation. Ces tendances ont entraîné un déclin de la biodiversité et une baisse de la séquestration du carbone et posent des défis en matière de gestion forestière.
- Le second défi porte sur la faible transformation des produits issus du capital naturel. Dans le secteur forestier par exemple, les exportations de produits forestiers et du bois sont principalement composées de produits sous forme de grumes et de bois sciés, donc non transformés. Le Cameroun est le plus grand producteur et exportateur de grumes de la région CEMAC, mais la transformation locale des grumes en produits finis est encore faible. En raison de problèmes liés au manque d'infrastructures adaptées, à l'exploitation forestière illégale et aux problèmes de gouvernance et de corruption, l'industrie forestière est limitée aux produits de bois non transformés (bois ronds industriels et bois scié) qui constituent l'essentiel des exportations de bois. La valeur des exportations des produits transformés du bois, tels que les moulures et les meubles en bois, était d'environ 6 millions de dollars en 2022, ce qui est relativement faible par rapport à l'ambition du pays d'augmenter significativement la part des produits finis en bois dans ses exportations.
- Le troisième défi est à mettre en rapport avec la faible contribution du capital naturel au financement du développement du pays. A titre d'illustration, les recettes pétrolières représentent seulement 3% du PIB en 2023 contre 13,5% pour les recettes non-pétrolières, alors que le nouveau Cadre national de financement intégré vise à financer le coût de mise en œuvre de la stratégie nationale de développement 2023-2030 à hauteur de 88 000 milliards FCFA, d'où le défi du gouvernement d'optimiser les recettes de rentes issues du secteur extractif et forestier afin d'augmenter leur contribution dans ledit cadre national. En effet, la politique fiscale du Cameroun est un instrument institutionnel sous-exploité dans les actions visant à favoriser l'utilisation durable des ressources forestières et la croissance. Or, l'utilisation des instruments fiscaux est particulièrement importante au camerounais où la consolidation budgétaire est une priorité politique pour contenir le risque élevé de surendettement et l'accumulation d'arriérés de paiement du service de la dette publique intérieure et extérieure. Les instruments fiscaux relatifs aux forêts peuvent jouer un rôle important dans l'élargissement de l'espace budgétaire du pays, notamment en augmentant les dépenses qui contribueraient à promouvoir la gestion durable des forêts.

Réformes récentes sur le capital naturel. Les Autorités ont adopté plusieurs réformes et décisions récentes sur le capital naturel, notamment (i) le nouveau plan d'actions national 2023-2025 du cacao durable présenté le 20 septembre 2024, (ii) la promulgation de la Loi n° 2024/008 du 24 juillet 2024 portant régime des forêts et de la faune qui vise à encourager la foresterie durable par le biais d'incitations fiscales, (iii) la prise en compte des changements climatiques dans la préparation des projets d'investissement public pour réduire leur impact sur la réalisation de ces projets, prévue dans le cadre de la préparation de la Loi de finance 2025, (iv) la décision prise, le 23 septembre 2024, de suspendre l'exploitation minière illégale, (v) l'adoption du Code minier révisé en novembre 2023 par l'Assemblée nationale et sa promulgation attendue en 2024, et (vi) l'adoption d'une loi visant à réguler les subventions dans le secteur de la pêche maritime pour renforcer la lutte contre la pêche illicite, non

déclarée et non réglementée (INN), par l'Assemblée nationale le 21 juin 2024 et par le Sénat le 6 juillet 2024, et sa promulgation prévue en 2024.

Appui de la Banque au capital naturel. La Banque appuie la protection et la valorisation du capital naturel au Cameroun, à travers plusieurs projets, à savoir : (i) le projet d'intégration du capital naturel dans le financement du développement en Afrique, approuvé pour 4 141 900 USD (guichet CAW) et 1 490 635 USD (autres cofinancements), (ii) le projet Climate Services and Early Warnings for Adaptation in Africa (CEWA), approuvé pour 9 428 194 USD (guichet CAW), (iii) le projet de résilience des communautés et écosystèmes côtiers/marins du Golfe de Guinée, approuvé pour 9 428 194 USD (guichet CAW), 29 873 268 USD (cofinancement climatique) et 1 000 000 USD (autres cofinancements), (iv) le programme d'appui à la conservation des écosystèmes et à la résilience aux changements climatiques en Afrique centrale (Bassin du Congo), prévu pour 80 millions USD (guichet CAW, guichet FAT et cofinancement avec la FAO), (v) le Projet d'assistance technique à la restauration des fonctions écologiques et économiques du bassin Lac Tchad (PARFEBALT), pour 7 000 000 d'UC.

Selon le rapport de la Banque sur le capital naturel produit en 2024, la prise en compte du capital naturel, en particulier de la séquestration du carbone, induirait une augmentation potentielle de 9,99 % du PIB du Cameroun en 2022 (de 44,94 milliards d'USD à 49,43 milliards), soit une hausse potentielle de 4,49 milliards d'USD.

ANNEXE 6. BIOGRAPHIE DE LA DELEGATION CAMEROUNAISE



Son Excellence Paul BIYA, président de la République du Cameroun, est le deuxième Chef de l'État. Il a accédé au pouvoir le 06 novembre 1982, après la démission du Président Ahmadou AHIDJO intervenue le 04 novembre 1982.



Monsieur Alamine Ousmane MEY, ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Gouverneur de la BAD pour le Cameroun, a été nommé le 02 mars 2018 et reconduit à l'issue du remaniement ministériel intervenu le 04 janvier 2019. Il occupait auparavant les fonctions de ministre des Finances depuis décembre 2011. Avant son entrée dans le Gouvernement, cet ingénieur, formé en Allemagne, en Belgique, en Turquie et à Londres, était Directeur général de Afriland First Bank classée premier établissement bancaire au Cameroun depuis 2014.



Monsieur Louis Paul MOTAZE, ministre des Finances, est nommé depuis le 02 mars 2018. Auparavant, il était ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) de 2007 à 2011 puis de 2015 à 2018. Entre 2011 et 2015, il est nommé Secrétaire général des Services du premier ministre avec rang de Ministre. Avant son entrée dans le Gouvernement, il a été nommé à la tête de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) en septembre entre 1999 et 2007, et a aussi passé 10 ans à la CAMAIR.



Monsieur Pierre HELE, ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, est nommé depuis le 8 décembre 2004. Le 07 décembre 1997, il est nommé ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, et il est resté à ce poste jusqu'en mars 2000. Le 18 mars 2000, il est nommé ministre du Tourisme. Sa carrière commence en 1973 au ministère de l'Équipement où il entre comme Chef de service du budget et du matériel. Il a occupé plusieurs postes avant d'être nommé ministre de l'Éducation Nationale dans le gouvernement.



Monsieur Jules Doret NDONGO, ministre des Forêts et de la Faune, est nommé depuis le 02 mars 2018. Il occupait, depuis le 09 décembre 2011, le poste de ministre délégué auprès de l'Administration territoriale chargé des collectivités territoriales décentralisées. En 2010, il devient le président de la commission de coordination et de supervision du recrutement spécial de 25 000 diplômés dans la fonction publique. En 2011, il a été nommé Secrétaire général des services du Premier ministre camerounais.



Docteur Gentry Calistus FUH, ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, est nommé en remplacement de Gabriel Dodo NDOKE décédé le 21 janvier 2023. Avant d'être nommé Ministre par intérim, il a occupé plusieurs fonctions parmi lesquelles : Administrateur de Mines à Company MEDAF en 1997, une société minière basée en Suisse avec des opérations minières en Afrique de l'Ouest ; Directeur National de SAITEK RESOURCES LTD (Ghana) en 1998 ; Directeur Général de SAITEK GENIE Cameroun de 1999 à 2007 ; et Secrétaire d'Etat au ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique en 2007.



Docteur Lejeune MBELLA MBELLA, ministre des Relations Extérieures, est nommé lors du réaménagement du 02 octobre 2015. Il entre dans la fonction publique nationale à travers la Direction des Archives de la présidence de la République en 1976. Il devient diplomate dès 1979 et occupe successivement les fonctions de cadre à la direction de l'ONU au ministère des Relations Extérieures, de deuxième puis de premier secrétaire d'ambassade à Ottawa (Canada), de conseiller politique et Chargé d'affaires par intérim à Paris, de Consul et Chef de poste consulaire à Marseille (France). En 1997, il prend la tête de la direction de la Francophonie, au ministère des Relations Extérieures. Le 06 mai 2002, il est promu ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Cameroun au Japon et en République de Corée, avec résidence à Tokyo. Le 11 octobre 2006, il est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Cameroun en France.



Monsieur Joseph TEDOU, Directeur général de l'Institut national de la statistique.